

Le Monde Economie

Opinions et stratégies, acteurs et entreprises

L'économie sociale, laboratoire de la lutte contre la pauvreté

- Novembre, mois de l'économie sociale et solidaire en France
- Epicerie solidaires, crèches, services à la personne : sur les 2,2 millions de salariés du secteur, près de 50 % travaillent dans l'action sociale



DENIS BOURGES/TENDANCE FLOUE

Pour lancer la troisième édition, en novembre, du « Mois de l'économie sociale et solidaire », les ministres de l'économie, Christine Lagarde, de la jeu-

Dossier

nesse et des solidarités actives, Marc-Philippe Daubresse, et le secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, Laurent Wauquiez, devaient installer, mardi 26 octobre, le nouveau Conseil supérieur de l'écono-

mie sociale et solidaire, instance nationale représentative des quatre grandes familles du secteur – associations, coopératives, mutuelles et fondations –, dont le périmètre s'élargit en 2010 aux entreprises à finalité sociale.

La France, comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni et d'autres pays, compte sur ce secteur, en cette période de restriction des finances publiques, pour jouer le rôle d'amortisseur social. Pour ne citer qu'un exemple, celui du Royaume-Uni, les entreprises sociales,

soutenues dès 2002 pendant la deuxième mandature de Tony Blair, le sont toujours par l'actuel premier ministre conservateur, David Cameron, qui vient pourtant d'annoncer la suppression d'un demi-million d'emplois publics en quatre ans.

C'est une reconnaissance indirecte de l'impact économique du secteur. Lors de la présentation du « plan en faveur de l'économie sociale et solidaire », le 19 octobre, Marc-Philippe Daubresse n'a pas manqué de rappeler que l'écono-

mie sociale, omniprésente dans le quotidien des Français à travers les produits équitables, les crèches associatives ou les services à la personne, pèse 8 % du produit intérieur brut (PIB), 2,2 millions d'emplois salariés et quelque 215 000 établissements.

Mais les entreprises sociales sont-elles pour autant à même de réduire la pauvreté, qui croît avec la crise ? Les pouvoirs publics et les acteurs du secteur l'affirment.

Anne Rodier

►►► Lire la suite page 4

Chronique p. 2

« Les voies du changement », par Philippe Durance

Chronique p. 3

« Le microcrédit, pour une juste mondialisation », par Maria Nowak

Stratégie p. 6



La téléphonie solidaire, selon le patron d'Emmaüs Défi

Numéro spécial Nouvelles alliances



Quand Jeroo Billimoria, chercheuse au Tata Institute of Social Sciences de Bombay, lança en 1993 son programme pour permettre aux enfants des rues d'être mis en relation, à partir d'une cabine téléphonique, avec des associations d'aide, elle n'imaginait pas que, en une dizaine d'années, son projet, Childline, passerait de l'échelle d'une ville à celle d'une centaine de pays dans le monde.

En examinant de plus près le projet de Jeroo Billimoria, on se rend compte que cette réussite tient à deux raisons majeures : la force de son innovation et sa capacité à faire connaître son idée à d'autres organisations, qui l'ont ensuite dupliquée.

Contrairement à une idée reçue, augmenter l'impact ne passe pas nécessairement par un changement d'échelle de l'organisation initiatrice, mais par une stratégie d'alliances fondée sur la volonté de partager son innovation.

C'est là une grande différence avec le « monde des affaires » : les entrepreneurs sociaux ne cherchent pas à s'accaparer un marché, mais à rendre leurs idées visibles et lisibles, et à permettre la reprise de leurs concepts le plus largement possible. Plus ils sont imités, plus ils considèrent avoir réussi !

Au sein d'Ashoka, nous travaillons au renforcement des projets de nos 3 000 « fellows » (entrepreneurs sociaux innovants sélectionnés par Ashoka), comme Jeroo, mais aussi et surtout au partage de savoir-faire, à l'exportation ou à l'importation d'innovations sociales. Pourquoi réinventer la roue lorsque vous pouvez répliquer un modèle qui marche ?

Les entrepreneurs sociaux ont longtemps recherché leurs alliés dans leur propre secteur, au sein d'organisations à but non lucratif, présentant les mêmes caractéristiques et valeurs qu'eux. Une alliance naturelle et rassurante.

Mais, en raison de la fragmentation du secteur, du manque critique de moyens, ce type d'alliance s'est révélé insuffisant pour faire face à la complexité et à l'immensité des enjeux planétaires.

Arnaud Mourot (Ashoka)

►►► Lire la suite page 2

Annonces

Paroles d'experts International Page 8

Dirigeants ■ Finance, administration,

juridique, RH ■ Banque assurance

■ Conseil, audit ■ Marketing, commercial,

communication ■ Santé ■ Industries

et technologies ■ Carrières internationales

Multiposte ■ Collectivités territoriales

Pages 7 à 12

Consultez notre site: www.lemonde.fr

**SOCIALE ET
SOLIDAIRE,
L'ÉCONOMIE
QUI SAIT
OÙ ELLE VA.**

Le Mois
de l'économie
sociale et
solidaire
en FRANCE

NOVEMBRE 2010
Faites votre programme sur
www.lemois-ess.org

EN PARTENARIAT AVEC

Le Monde
Economie

UN ÉVÉNEMENT

cn
cres
Centre National
des Chaires Régionales
de l'Économie Sociale

Nouvelles alliances

►►► Suite de la chronique d'Arnaud Mourot

Parallèlement, avec l'essor du concept de responsabilité sociale d'entreprise notamment, certaines sociétés ont commencé à s'interroger sur le rôle social qu'elles pouvaient jouer dans leur écosystème, et à engager quelques actions, non sans difficulté car elles manquaient souvent de réflexes et de légitimité dans un domaine nouveau pour elles.

Il y a donc lieu, à l'intersection de ces deux mondes, d'imaginer des alliances d'un nouveau type. Des coopérations aux formes multiples entre entrepreneurs sociaux et entreprises privées, non plus nécessairement selon une logique verticale de mécénat, mais selon une logique de création de valeur en commun, ou de chaîne de valeur hybride.

Ashoka travaille depuis des années à favoriser ces nouvelles alliances, initialement dans une logique de « base de la pyramide » (donner accès à des produits de base aux plus démunis) dans les pays du Sud, et désormais de plus en plus dans les pays du Nord, dans les domaines du logement, de l'agriculture, du recyclage ou de la santé.

Gains de productivité

Il est encore trop tôt pour connaître l'impact réel de ces nouveaux modes de coopération ; mais on observe déjà que la mise en commun de moyens humains et financiers, de savoir-faire et de technologies du côté des entreprises, et d'innovation sociale, de réseaux locaux et d'un « capital confiance » du côté des entrepreneurs sociaux, permettent des gains de productivité et d'impact très significatifs.

Bien sûr, cela suppose une volonté de travailler avec des gens qui ne vous ressemblent pas, de créer un climat de confiance, d'accepter les risques (et les reproches) inhérents à cette approche. Pour autant, les premiers acteurs qui relèveront ce défi auront un avantage à l'avenir, tant en termes de mobilisation de leurs équipes que de découvertes d'opportunités de développement jusque-là inaccessibles en raison de leur mode de fonctionnement et de pensée traditionnels.

Accélérer le changement social au niveau mondial est donc d'abord une question d'innovation et d'alliances nouvelles, avant d'être un débat technique et de définition des frontières de l'entrepreneuriat social. C'est une histoire de femmes et d'hommes prêts à inventer de nouveaux modèles. Qu'ils travaillent pour une organisation non gouvernementale (ONG), une entreprise, une administration ou le monde académique, qu'ils soient entrepreneurs ou intrapreneurs (promoteurs d'innovation au sein d'une société), l'important est qu'ils aient tous compris qu'ils pouvaient être acteurs de changement. ■

Arnaud Mourot est directeur général d'Ashoka France, Belgique et Suisse (www.ashoka.fr).

Le Monde

Siège social : 80, bd Auguste-Blanqui
75707 PARIS CEDEX 13
Tél. : +33 (0)1-57-28-20-00
Fax. : +33 (0)1-57-28-21-21
Télex : 206 806 F

Édité par la Société éditrice du « Monde » SA,
Président du directoire,
directeur de la publication,
directeur du « Monde » :
Eric Fottorino

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'Administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 0712C 81975.
ISSN : 0395-2037

Pré-presses Le Monde
Impression Le Monde
12, rue M.-Gunsbourg
94852 Ivry Cedex
Printed in France

La troisième édition du Mois de l'économie sociale et solidaire réunit en novembre les acteurs du secteur dans toute la France

Les citoyens sont à la base de l'innovation

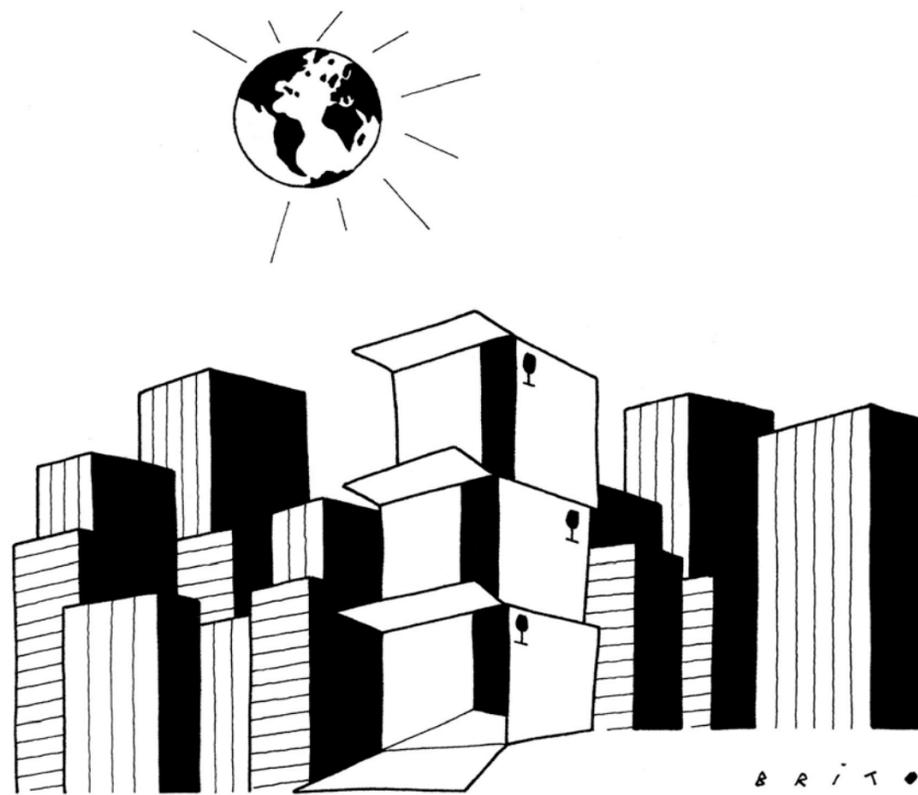
Nous sommes entrés dans l'époque des grands défis planétaires. Nos dirigeants multiplient les commissions et les groupes de travail, mobilisent des experts de tous horizons pour tenter de trouver des solutions à des problèmes complexes qui, bien souvent, dépassent largement la simple échelle nationale.

Pendant ce temps, la société se transforme en profondeur à travers mille et une petites expériences locales, qui constituent autant de réponses concrètes à ces défis et posent les premières pierres d'une nouvelle forme de « vivre ensemble » : elle réinvente quotidiennement la manière de se loger, de se nourrir, de se cultiver, de financer ses projets, de bien vieillir aussi.

Mais, pour avoir conscience de cette transformation, il faut une autre conception du changement, très différente de celle qui a généralement cours dans les couloirs du pouvoir. Il faut arrêter de croire que celui-ci vient nécessairement de mesures imposées d'en haut et qu'il passe quasi exclusivement par la technique, mais plutôt qu'il vient par la société qu'il faut simplement écouter. Car la société change par elle-même et pour elle-même, en dehors des cadres préétablis et des institutions, et constitue la première source d'innovation.

Jardins partagés

Il existe de nombreux exemples de ce mouvement d'innovation sociale à travers le monde. L'un des plus représentatifs et des plus prometteurs est celui de Totnes, une ville de 8 000 âmes située dans le comté du Devon, dans le sud-ouest de l'Angleterre. En 2006, quelques habitants ont commencé à se regrouper pour explorer les voies nouvelles par lesquelles ils pourraient agir, ensemble, pour mettre en œuvre un changement qui



répondre aux enjeux de rareté des ressources énergétiques et de changement climatique.

Aujourd'hui, plus d'un tiers de la population est impliqué dans un ou plusieurs des trente projets lancés, tels que la création de jardins partagés, l'utilisation d'une monnaie locale ou encore la réalisation d'un plan de réduction énergétique. Les habitants affichent globalement la volonté d'aboutir à la construction d'une ville résiliente, capable de résister aux perturbations provenant de l'extérieur, et visent une certaine autonomie en matière d'alimentation, d'énergie, de soins, d'emplois et d'économie.

Le président américain, Barack Obama, est l'un des rares hommes

politiques à avoir pris conscience de l'importance de cette métamorphose. Il déclarait officiellement, en mai 2009, l'incapacité de son gouvernement à résoudre seul les problèmes de la nation américaine et créait à la Maison Blanche même un bureau de l'innovation sociale chargé d'identifier et de généraliser les meilleures pratiques mises en œuvre par les citoyens américains dans leurs communautés respectives. Avec trois exigences : arrêter de croire que les meilleures idées viennent uniquement du pouvoir central, considérer que toutes les communautés, quelles qu'elles soient, peuvent avoir des idées qui méritent d'être prises en considéra-

tion, et donner la priorité aux résultats.

Autre exemple, en Angleterre : le comté du Kent a mis en place, en 2007, un laboratoire chargé de réinventer les services publics en mettant le bénéficiaire au cœur des dispositifs. Les acteurs de cette organisation locale affichent trois convictions : les bonnes idées peuvent venir de n'importe qui et de n'importe où ; les individus sont les meilleurs experts de leur propre vie ; plus il y a de personnes impliquées, plus il y a de chances que les solutions fonctionnent. Cette attitude, elle-même innovante, voire impertinente, permet de répondre de manière adaptée aux besoins de la population.

Un partenariat avec « Le Monde Economie »

Les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire organisent en novembre la troisième édition du « Mois de l'économie sociale et solidaire » (ESS) pour promouvoir une autre façon de concevoir l'économie, « montrer le projet fédérateur de l'ESS et mettre, derrière le discours, des actes et des exemples », explique Jean-Louis Cabrespines, le président du Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale.

Quelque 1200 événements se tiendront dans toute la France, organisés par des chambres régionales de l'ESS, dans les associations (806), les mutuelles (106), les coopératives (94) et à la Fondation Macif, qui ouvrent leurs portes à cette occasion pour des expositions, débats, séances d'information, ateliers, etc. La liste complète des événements est disponible sur le site www.lemois-ess.org. Plus de 125 000 participants sont attendus pour cette troisième édition.

Et la France dans tout cela ? Elle garde une vision classique de l'innovation en général, et de l'innovation sociale en particulier : centralisée et descendante, par souci d'égalité, au risque d'ignorer sa principale richesse qu'est sa diversité. ■

Philippe Durance

M. Durance est professeur associé au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) de Paris, au département « Management, innovation, prospective ». Il est également coauteur du rapport du Conseil d'analyse économique (CAE) « Créativité et innovation dans les territoires », paru à la Documentation française en septembre.

L'économie sociale a aussi ses problèmes de gouvernance

La mondialisation, la participation aux politiques publiques et les objectifs de gestion sont autant de défis à relever

Avec environ 8 % du produit intérieur brut (PIB) et 10 % des emplois, le poids de l'économie sociale est considérable en France. Elle est pourtant mal connue et son mode de gouvernance est le plus souvent ignoré, alors qu'il est au cœur du projet des associations, des coopératives, des mutuelles et explique une part de leur dynamisme.

L'économie sociale a, d'abord, une approche particulière du profit : celui-ci ne peut être distribué aux membres dans les associations et les mutuelles, sa distribution est plafonnée dans les coopératives. Les bénéficiaires non distribués renforcent les structures, mais sont dévolus, en cas de dissolution, à une œuvre d'intérêt général.

Les membres ont, vis-à-vis de la structure, une « double qualité » : ils sont à la fois les associés et les utilisateurs ou les producteurs des services qui y sont produits. On ne peut, par exemple, acheter des parts d'une banque coopérative sans en être client. Enfin, ces associés votent suivant le principe du

vote par tête : l'importance du sociétaire, que ce soit en termes d'activité ou de parts détenues, n'est pas prise en compte en assemblée générale. C'est le principe démocratique « une personne, une voix ».

Ces statuts attirent. Avant même la crise financière, on pouvait observer quelques signes de la vitalité de l'économie sociale : création de chaires spécialisées dans les grandes écoles de commerce, croissance du nombre de sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP), émergence des entreprises sociales... La crise, avec le doute qu'elle a semé sur le modèle de gestion des entreprises jusqu'alors présenté comme le seul possible, n'a fait que renforcer la tendance.

L'économie sociale n'en est pas moins confrontée à des défis de gouvernance majeurs : d'abord, celui de la mondialisation. Les entreprises du secteur se développent à partir d'initiatives locales : la faible distance entre l'entreprise et le client-sociétaire favorise l'écoute de ce dernier, le bon fonctionne-

ment de la « double qualité » et la vitalité du contrôle démocratique. Ce sont des entreprises à taille humaine et qui entendent le rester, et leur sociétariat est le plus souvent régional, parfois national, très rarement multinational.

Face à la concurrence, elles ont cherché un mode de regroupement qui préserve leurs spécificités

Ces entreprises à taille humaine entendent le rester. Leur sociétariat est très rarement multinational

tés tout en leur permettant de croître. En créant des filiales communes pour mutualiser leurs moyens et contrôler leurs risques, elles y sont parvenues, en particulier dans le domaine de la banque et de l'assurance.

Mais le développement de ces filiales pose des questions de gou-

vernance ; il s'agit de trouver un équilibre entre leurs pouvoirs, souvent amplifiés par la réglementation, et ceux des maisons mères, qui doivent rester stratégiques afin d'éviter tout mimétisme avec les groupes capitalistes intégrés, et toute dérive technocratique.

Les rapports avec l'Etat et les collectivités locales présentent un autre risque. L'économie sociale, et en particulier les associations, entretient avec les pouvoirs publics des liens de partenariat que l'évolution de la législation transforme : le recours de plus en plus fréquent aux marchés publics, y compris dans le domaine social ou médico-social, met en concurrence les associations et les opérateurs privés lucratifs, alors que la détection des besoins au plus près du terrain reste à la seule charge du secteur associatif. La réglementation européenne affiche un refus encore plus clair de reconnaître la spécificité associative : lorsqu'elles ont une activité économique, les associations sont assimilées à des entreprises, et sou-

mises aux mêmes règles en matière de subventions.

Troisième défi, la finalité à assigner au management d'une entreprise d'économie sociale. La maximisation du profit pour l'actionnaire n'a pas de sens puisque les bénéficiaires ne peuvent faire l'objet d'appropriation ; faut-il pour autant définir la finalité comme « sociale et environnementale » en se référant à la doctrine des entrepreneurs sociaux ?

La destination ultime des bénéfices, que l'on a rappelée plus haut, pousserait dans cette direction, mais l'économie sociale laisse sagement plus de liberté à ses structures, en fixant comme objectif, selon les termes de la loi de 1947 « portant statut de la coopération », « de contribuer à la promotion des activités économiques et sociales de leurs membres ainsi qu'à leur formation ». C'est déjà un beau programme pour ces entreprises. ■

Pierre Valentin

M. Valentin est directeur général délégué du Crédit coopératif.

Le microcrédit, outil d'une mondialisation juste

En permettant aux plus pauvres d'entreprendre, ces petits prêts renforcent l'égalité des chances

Il y a ceux qui voient dans le microcrédit le remède miracle contre la pauvreté, et ceux qui n'en retiennent que le taux plus élevé et le risque de surendettement. Ces visions sont aussi inexacts l'une que l'autre.

D'un côté, la lutte contre la pauvreté exige une panoplie de mesures qui varient selon l'état du développement du pays. Celles-ci peuvent aller d'une meilleure gouvernance à la politique de la santé. De l'autre, le risque lié à la dette n'est pas spécifique au microcrédit et le taux d'intérêt pèse peu sur des petits prêts de courte durée. A titre d'exemple, un prêt de 2800 euros sur deux ans – qui correspond à la moyenne des prêts de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) – représente un coût mensuel moyen de 16 euros et une échéance de 133 euros par mois, en échange d'un ensemble de services : le microcrédit proprement dit, mais aussi, le cas échéant, l'accès à

une prime régionale, un prêt d'honneur complémentaire à taux zéro, la formation et l'accompagnement gratuits.

L'impact direct du microcrédit se traduit par la création d'une activité économique génératrice de richesse, la sortie du chômage ou de l'exclusion, la création d'un ou de plusieurs emplois. Mais on parle peu des autres facettes de ce type de prêts. Si l'argent a, d'une façon générale, des sens multiples – il est l'instrument d'échange, d'épargne, d'investissement, de don –, le crédit a, en plus, un rôle psychologique et social important : faire crédit, c'est faire confiance, c'est-à-dire permettre de tisser du lien social autour des exclus de l'économie, en leur rendant dignité et confiance en eux-mêmes.

C'est aussi permettre à ceux qui sont réduits par la pauvreté à vivre dans le présent de retrouver l'espoir et de se projeter dans l'avenir. Le microcrédit a cette qualité rare

d'être un instrument de l'égalité des chances qui ne met pas en cause la répartition des richesses présentes, mais permet de mieux les partager dans le futur.

Au-delà de son impact financier, économique et psychologique, le microcrédit a aussi un rôle social

Ce type de crédit crée un contre-pouvoir aux excès du capitalisme

important. « L'argent, comme le fumier, ne fructifie que si l'on prend soin de l'épandre », disait le philosophe Francis Bacon (1561-1626), mais le microcrédit fait plus que fructifier en donnant à chacun le pouvoir de réaliser ses rêves et de prendre en main son destin. Il démocratise le pouvoir économique et crée un vrai contre-pouvoir aux excès du capitalisme.

Si la démocratie ne se définit pas seulement par les institutions politiques et le droit de vote, mais aussi par le pouvoir de chaque citoyen de participer aux choix qui le concernent, le microcrédit, qui ouvre l'accès au capital à tous les acteurs économiques, rend effectif leur droit d'entreprendre. Il est l'outil de la démocratie économique. Cela n'avait peut-être pas grand sens à l'époque de la révolution industrielle, qui exigeait de grands investissements et de grandes usines, mais c'est vrai dans la nouvelle économie de services, qui permet de revenir vers les petites unités de production, où le capital et le travail sont entre les mêmes mains.

Si l'on réfléchit à l'avenir de notre planète, il est difficile d'imaginer une économie fondée, au sommet, sur des grandes multinationales et, à la base, sur quatre milliards de pauvres, condamnés à vivre dans la misère faute d'accès à

la terre, à l'eau ou aux services financiers. La mondialisation est irréversible, mais elle ne peut donner sa pleine mesure qu'en allant jusqu'au bout de la démarche, en donnant à chaque acteur économique la possibilité d'en profiter.

C'est le but de la stratégie du « marketing à la base de la pyramide », qui vise désormais à toucher les marchés des plus pauvres, où le nombre des transactions compense leur faible montant unitaire. C'est aussi l'objet du microcrédit qui permet à chacun de créer son propre emploi. Le microcrédit et l'entrepreneuriat social en général sont ainsi les outils d'un capitalisme à visage humain et d'une mondialisation compatible avec notre vision de la démocratie. ■

Maria Nowak

M^{me} Nowak est présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE). Elle vient de publier « L'Espoir économique », éd. JC Lattès.

D'autres débats sur Lemonde.fr

- « Kerviel a été bien mal jugé », par Emmanuel Gueulette, avocat au barreau de Bruxelles.
- « Doit-on plaindre Kerviel ? », par Bertrand Venard, professeur, Audencia Nantes School of Management et visiting professor à Oxford University.
- « Comment le système universitaire a rendu les économistes aveugles ? », par Bénédicte Vidallet, maître de conférences, université Lille-1.
- « La France et le budget européen », par Nicolas-Jean Brehon, enseignant à Paris-1-Sorbonne, expert auprès de la fondation Robert-Schuman.
- « Une nouvelle énergie pour notre industrie », par Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.
- « Etes-vous branchés ? », par Gérard Moulin, gérant actions, Delubac Asset Management.

Le blog du « Monde Economie »
<http://lemonde-emploi.blog.lemonde.fr>

Des entreprises en quête de visibilité et de reconnaissance

Faut-il un label indépendant ou un statut juridique spécifique ?

Le rapport de Francis Vercaemer sur l'économie sociale et solidaire, remis en avril au gouvernement, émet cinquante propositions pour développer ce secteur d'activité en France. Sa proposition n° 5 suggère d'« engager une démarche de création de labels qui dépasse la seule approche statutaire pour mieux reconnaître l'appartenance à l'économie sociale et solidaire ». Toutes les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont certes en attente de cette reconnaissance, mais il n'est pas certain qu'un label réponde à cette demande.

Notons tout d'abord qu'il ne s'agit pas, contrairement à ce que certains ont dit et écrit, d'un label d'« entrepreneuriat social », qui poserait la difficile question de l'hétérogénéité de ce que ce terme recouvre. Il s'agit plutôt de reconnaître à des entreprises qui ont des pratiques proches de l'économie sociale une existence économique, juridique et sans doute fiscale, voisine d'entreprises qui, par leur statut d'économie sociale, opèrent dans des conditions spécifiques.

Associations exclues

La difficulté provient du fait qu'en droit français – qu'il s'agisse de droit fiscal, de financement des entreprises, de l'accès aux marchés publics, de la mise en œuvre de la participation ou de droit du travail –, les règles applicables aux entreprises se réfèrent à des statuts reconnus ayant des fondements législatifs et réglementaires, ou encore à des agréments ou des autorisations délivrés par des administrations publiques.

Or, le label envisagé, en particulier si son « octroi est effectué par un organisme extérieur et indépendant », ne peut avoir force de loi. Il reste donc à démontrer juridiquement l'appartenance à l'ESS.

L'exemple du financement est éclairant. Les entreprises de l'ESS, quel que soit leur statut, n'ont pas, en droit ni en fait, accès au marché financier pour se doter de fonds propres. C'est pour résoudre ce problème qu'a été créé le titre participatif, instrument hybride qui permet d'obtenir des fonds propres sans donner accès au droit de vote, dans le respect de l'un des

principes fondamentaux de l'économie sociale. Or, le titre participatif n'est ouvert qu'aux entreprises ayant statut de coopérative, de mutuelle ou d'institution de prévoyance. Le nonaccès à cet outil est facteur de fragilité pour les entreprises de l'économie solidaire qui n'ont pas ces statuts.

Les dispositions fiscales dérogatoires vont dans le même sens. Elles s'appliquent en fonction des statuts ou des produits, eux-mêmes définis réglementairement. Le label tel qu'il est envisagé ne pourra « faire le tri entre le bon grain et l'ivraie », puisqu'il n'aura pas de valeur juridique.

Il nous semble préférable de rechercher, comme l'Italie l'a fait sous le nom d'« entreprise sociale », un cadre juridique souple qui confère à des entreprises de statut juridique différent, y compris des sociétés de capitaux, la qualité d'entreprise sociale et solidaire. Celui-ci pourrait s'appuyer sur des données statutaires obligatoires comme l'obtention du droit de vote, l'affectation des réserves, la rémunération limitée du capital, un objet social d'intérêt général, ou des procédures de contrôle analogues à la révision coopérative.

Il faudrait, dans cette démarche, veiller à ne pas écarter les associations qui, n'ayant pas de capital, ont tendance à être exclues de la catégorie générique des entreprises. Or l'ESS s'adresse tout particulièrement à elles, afin de leur donner les moyens de travailler dans une économie de marché de plus en plus exigeante, en les mettant à égalité de chances avec d'autres formes d'entreprises.

Mais derrière ce débat autour du label se profile, de manière assez explicite, la volonté de distinguer, à l'intérieur de l'économie sociale elle-même, les entreprises qui ont des pratiques « sociales » de celles qui n'en ont guère. La solution italienne permet de résoudre ce problème à condition de trouver, comme dans le cas du label, les indicateurs pertinents pour définir la finalité sociale. ■

François Soulage

M. Soulage est président du Secours catholique et ancien délégué interministériel à l'économie sociale.



Quand je serai grand, je serai informaticien !

Adrien voudrait « travailler dans les ordinateurs » comme son papa. Mais il aime aussi beaucoup la magie...

Alors il a pris une grande décision : il fera les deux !

Et vous, comment conciliez-vous vos envies et votre travail ?

Quels que soient vos projets et vos choix géographiques,

RegionsJob vous accompagne pour trouver votre prochain emploi,

vous former et vous permettre de toujours évoluer professionnellement.

Vous accédez à des milliers d'offres en ligne et de nombreux services pour piloter

votre carrière : alertes email, CVthèque, formation, blogs, application iPhone...

Avec RegionsJob, réussir sa carrière c'est aussi réussir sa vie.

Les sites
Emploi et Formation
leader dans votre région

RegionsJob.com

PARTOUT OÙ VOUS VIVREZ

RÉSEAU REGIONSJOB.COM
PARISJOB.COM - RHONEALPESJOB.COM - OUESTJOB.COM - SUDJOB.COM
PACAJOB.COM - ESTJOB.COM - NORDJOB.COM - CENTREJOB.COM - JOBTROTTER.COM

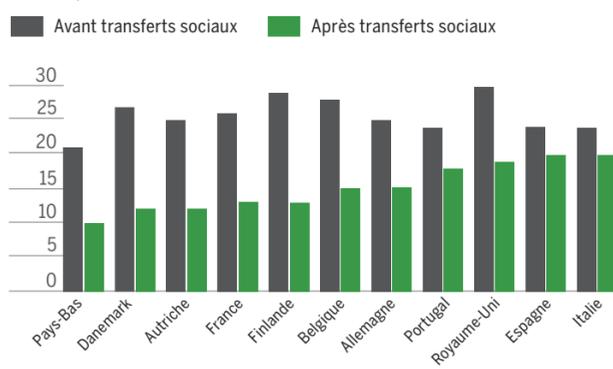
Vous êtes recruteur, contactez-nous sur
<http://entreprise.regionsjob.com> ou au

N° Indigo 0 825 825 877
0,12 € TTC / MN

Outils

L'action sociale et les politiques publiques de lutte contre la pauvreté peuvent avoir un impact important sur la réduction de celle-ci : le taux de pauvreté est nettement réduit dans des pays où il est, avant ces transferts sociaux, beaucoup plus élevé, comme en Finlande, en Belgique ou en France. Si on « lit » la pauvreté à partir des besoins matériels plutôt que monétaires, la situation de la France paraît cependant plus sombre. Dans les pays développés, l'économie sociale a pris dans certains secteurs stratégiques un poids qui, lorsqu'on le mesure par le nombre d'emplois, atteint un quart du total en Europe de l'Ouest dans le secteur de l'action sociale, et un tiers au Japon ou aux Etats-Unis dans la santé. En France, l'économie sociale représente près de deux tiers des emplois dans le secteur de l'action sociale : les associations sont devenues l'outil opérationnel de déploiement des politiques publiques sur le terrain. Son poids est aussi important dans la banque et l'assurance, en raison essentiellement de la tradition mutualiste et coopérative de certains acteurs de ce secteur. Il est en revanche moindre dans le reste du secteur productif, ou dans le domaine de la santé. ■

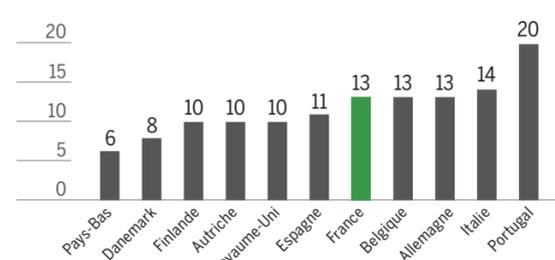
► TAUX DE PAUVRETÉ, AVANT ET APRÈS TRANSFERTS SOCIAUX, EN 2007, en %



SOURCE : EUROSTAT

► « PRIVATION MATÉRIELLE »

Part des personnes vivant dans un ménage ne disposant pas d'au moins trois des éléments listés*, en 2006, en %



* 1, capacités à satisfaire des dépenses imprévues ; 2, une semaine de vacances par an ; 3, capacités à payer ses prêts ; 4, un repas avec viande, poulet ou poisson au moins tous les deux jours ; 5, un logement au chauffage adéquat ; 6, une machine à laver ; 7, une télévision couleur ; 8, un téléphone ; 9, une voiture personnelle.

Confrontés aux déficits publics, les Etats comptent sur les initiatives des « entrepreneurs sociaux » pour compenser leur désengagement

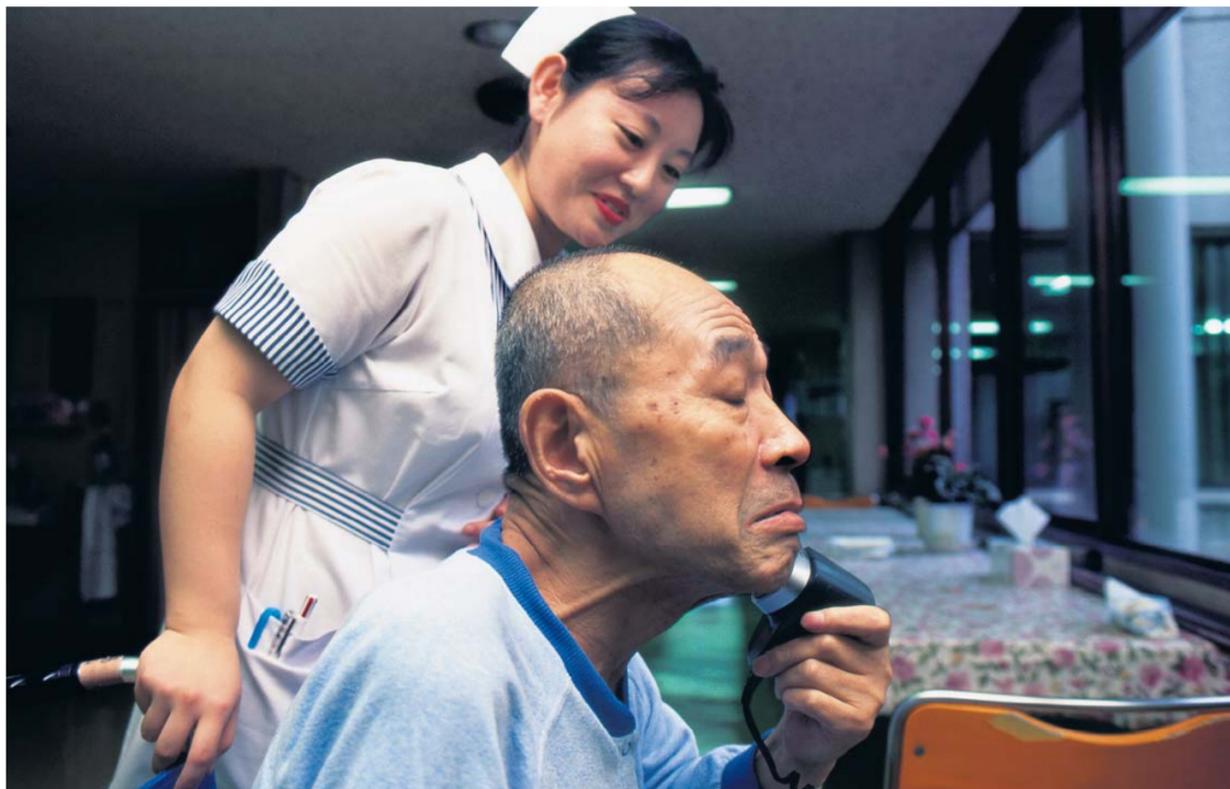
Un secteur en cours de professionnalisation

►►► Suite de la première page

« Face à la professionnalisation de l'économie sociale, ces dernières années, la tendance lourde a été de passer d'un financement par subvention à un financement par la contractualisation entre l'Etat et les entreprises sociales », remarque Jacques Defourny, directeur du Centre d'économie sociale de l'université de Liège et président d'EMES, un réseau de recherche européen sur l'économie sociale.

L'impact social du secteur est aussi reconnu au niveau international. Dans le cadre du programme Local Economic and Employment Development (LEED), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a montré le rôle central joué par l'entrepreneuriat social dans le monde en faveur de la lutte contre l'exclusion, de la réinsertion professionnelle, de la redynamisation des quartiers sensibles et des régions en retard de développement.

Mais aucune mesure universelle ne peut chiffrer cette efficacité. Les limites de l'évaluation sont vite atteintes. En France, 49% des entrepreneurs sociaux déclarent disposer d'outils pour mesurer l'impact social de leur activité. Mais « tous les champs d'activité – insertion, logement, santé, dépendance... – n'ont pas d'instrument de mesure et, lorsqu'ils en ont, ils leur sont propres. Un agrégat moyen pour plusieurs projets, voire pour plusieurs pays, paraît peu concevable, explique M. Defourny. En Europe, c'est



Au Japon, il existe des institutions de soins pour personnes âgées, les « takurojos », appartenant au secteur solidaire. Il s'agit de petites structures mieux adaptées aux soins à la personne que les établissements classiques. PHILIPPE SCHULLER/SIGNATURES

par conséquent l'indicateur du nombre d'emplois qui est le plus utilisé, malheureusement, car la vocation de l'économie sociale et solidaire est bien plus large.

L'étude de l'université américaine Johns-Hopkins « Major Findings of the Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project », la plus rigoureuse publiée ces dernières

années en termes de comparaison internationale, constate qu'en moyenne les deux tiers des emplois rémunérés du secteur dit « non-profit » dans le monde sont

investis dans les activités sociales (services aux personnes vulnérables, à la petite enfance, aux handicapés...), la santé et l'éducation. Et ce, dans des proportions variables

selon les régions du monde : 73% en Europe occidentale, contre 40% en Europe centrale et orientale.

Aux Etats-Unis, en Israël, en Australie ou au Japon, c'est le secteur de la santé qui est le plus investi par l'économie sociale. Depuis 2000, le gouvernement japonais a confié une partie de la prise en charge des personnes âgées dépendantes à des institutions de soins du secteur non-profit, appelées « takurojos », de petites structures, comparées aux établissements classiques, mieux adaptées aux soins de la personne. « Les takurojos, perçues comme innovantes, se sont d'ailleurs multipliées ces dernières années », affirme M. Defourny.

Conditions de vie

Mais l'impact de l'économie sociale sur la réduction de la pauvreté se distingue avant tout au niveau individuel, projet par projet, comme on a pu le constater dans les pays du Sud avec les activités de commerce équitable. Rémi Roux, cofondateur de la société Ethiquable, qui commercialise en France et en Belgique des produits venus d'Equateur, de Bolivie et du Laos, affirme réaliser une amélioration de 40% des revenus des producteurs locaux. En termes de résultats, il en va dans les pays industrialisés comme dans les pays en voie de développement.

« Ce sont les conditions de vie qui mesurent la pauvreté, plus que le nombre de pauvres », explique ainsi Julien Damon, professeur associé à Sciences Po. ►►►

A Lille, une épicerie solidaire naît dans les locaux de l'Université catholique

Lille
Correspondant

Le fait est reconnu : quand un étudiant est en difficulté financière, c'est son budget nourriture qui souffre en premier. Travaillant déjà avec les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) sur le bien-être de l'étudiant et sa condition sociale, la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), l'un des syndicats universitaires représentatifs, a imaginé de développer des épiceries solidaires.

« Nous planchons sur cette idée depuis longtemps, rappelle Philip-

pe Loup, président de la FAGE. Lille est le site le plus avancé, mais des épiceries devraient se monter à Reims, à Strasbourg et à Nice. » L'idée avance discrètement car, insiste le président de la FAGE, « celui qui sort de l'épicerie ne doit pas être étiqueté pauvre ». L'épicerie, qui ne sera pas ouverte au public, sera installée dans les locaux de la Fédération étudiante de l'Université catholique de Lille (FE-UCL), mais les étudiants des universités publiques (Lille-I, II et III) y auront accès. C'est Edouard des universités publiques (Lille-I, II et III) y auront accès. C'est Edouard Frémicourt, étudiant en commerce international, président de la FE-UCL, qui pilote l'opération.

Les produits de première nécessité devraient y être vendus 80% moins cher qu'en grande distribution : pâtes, riz, conserves, farine, sucre, lait, mais aussi produits d'hygiène et de nettoyage, fournitures scolaires...

Paupérisation

« Nous ne voulons pas créer une supérette », explique Olivier Varlet, étudiant en commerce et sciences, vice-président du pôle social de la FE-UCL. « L'épicerie solidaire sera réservée aux titulaires d'une discrète carte magnétique, passée en caisse, sélectionnés sur des critères boursiers ou par les

assistantes sociales », précise-t-il.

M. de Frémicourt et M. Varlet s'attendent à ce que l'initiative fasse sourire au sein de la Catho. Mais les deux bénévoles veulent mettre à mal un préjugé : « On oublie qu'il y a 18% de boursiers parmi les 23 000 étudiants de l'UCL ! Sans compter le phénomène actuel de paupérisation de la classe moyenne inférieure : des jeunes non boursiers se serrent la ceinture. »

La FE-UCL bénéficie de médecins et d'une assistante qui détermineront les étudiants prioritaires. « Il s'agit de calculer le "reste à vivre", soit la somme dont dispose l'étudiant une fois qu'il a payé ses

diverses factures essentielles [y compris la nourriture]. A moins de 7 euros par mois, il entre dans nos critères. Mais à moins de 2,10 euros, il en sort, car là c'est une pauvreté lourde qui doit être prise en charge par les services publics. »

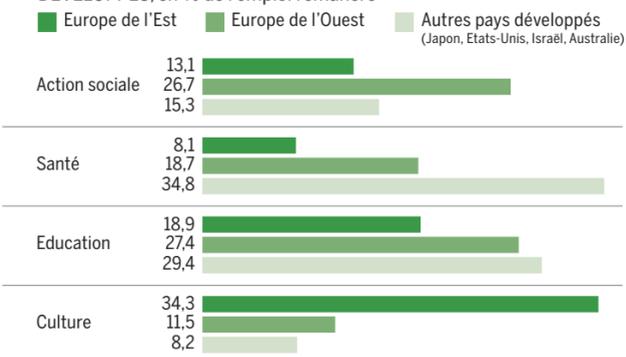
La date d'ouverture de l'épicerie n'est pas encore fixée mais les deux étudiants prévoient une phase test de six mois. « Nous envisageons une fréquentation de 300 à 500 personnes. » Ils cherchent encore à élargir leurs partenariats. « Si nous vendons 20 centimes un produit valant 1 euro, il faut bien compenser... ». Le projet compte parmi ses soutiens l'Association nationale

de développement des épiceries solidaires et la Fondation Auchan.

Au plan national, les épiceries solidaires s'inscrivent dans un projet de lutte contre la précarité et la malnutrition piloté par la FAGE, nommé Agora-é et soutenu par la Fondation Macif. A Lille, il existe depuis deux ans une boutique de vêtements quasi neufs rapportés par la Croix-Rouge et vendus à prix symboliques : 50 centimes le T-shirt, 3 euros la paire de chaussures, 10 euros le blouson... A terme, les activités de l'Agora-é – boutique, épicerie, etc. – pourraient être regroupées dans la Catho. ■

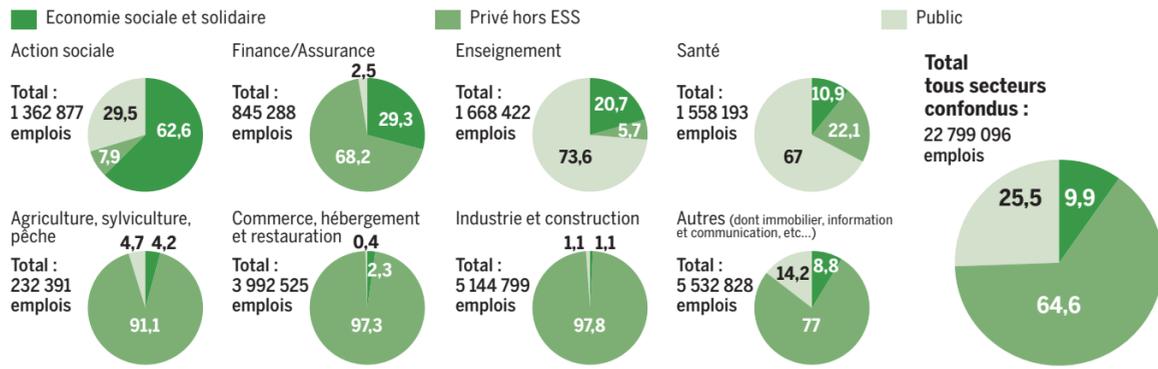
Geoffroy Deffrennes

LES SECTEURS INVESTIS PAR L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS, en % de l'emploi rémunéré



SOURCE : THE JOHNS HOPKINS COMPARATIVE NONPROFIT SECTOR PROJECT

EN FRANCE, L'IMPACT SUR L'EMPLOI DANS CERTAINS SECTEURS, en % au 31 décembre 2008



SOURCE : INSEE, CLAP 2008 - TRAITEMENT : OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ESS/CNCRS - CHAMP : FRANCE, EFFECTIFS SALARIÉS

►►► « Le taux de pauvreté n'est pas forcément l'indicateur le plus judicieux pour comprendre l'impact de l'économie sociale, poursuit-il. C'est le "reste à vivre" qui mesure la pauvreté », c'est-à-dire ce qu'il reste de pouvoir d'achat une fois payés le logement, l'alimentation et la santé.

Au niveau européen, depuis 2001, le Comité de protection sociale – qui promeut la coopération entre Etats membres en matière de protection sociale – préconise aussi l'adoption, plutôt que d'indicateurs monétaires, d'indicateurs de conditions de vie, jugés plus comparables d'un pays à l'autre et plus efficaces pour un objectif global de réduction de la pauvreté.

C'est l'approche adoptée par le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves), créé en France en février, qui a fait réaliser en septembre un sondage par TNS-Sofres sur les conditions de vie des Français afin de mettre en parallèle leurs besoins sociaux et les missions des entreprises sociales. Selon ce Baromètre des priorités sociales des Français publié à la mi-octobre, 12,3% d'entre eux s'esti-

ment en difficulté sur le logement, l'alimentation, la santé et l'accès aux moyens de communication. Les plus fragiles sont les chômeurs (33%), les familles monoparentales (29%), les ouvriers (25%) et les employés (24%).

Pour lutter efficacement contre la pauvreté, les entrepreneurs sociaux proposent des réponses correspondant à ces carences : des réseaux d'épicerie solidaires, comme l'Association nationale de développement des épicerie solidaires (Andes), qui donne accès aux produits de consommation courante à 20% au-dessous du prix usuel ; des

Pour en savoir plus

« Les objectifs de résultat en matière de lutte contre la pauvreté », Julien Damon, rapport 2010 pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, disponible en ligne sur le site de l'ONPES (www.onpes.gouv.fr).

« L'économie sociale et solidaire, entrepreneur autrement pour la croissance et l'emploi »,

campagnes de sensibilisation aux « écogestes » menées par les régies de quartier, qui permettent de réaliser une économie de 40% par an, soit quelques centaines d'euros par famille, sur les factures d'électricité ; des dispositifs de logement ou de téléphonie solidaire.

Décloisonnement

A la Fondation Macif, qui soutient ce type de projets, « nos programmes, toujours pluriannuels, commencent par un diagnostic des besoins sociaux, fixent des objectifs de capacité d'essai, de création d'emplois et de pérennité du

rapport de Francis Vercamer, avril 2010, disponible sur le site du ministère de l'Industrie et de l'Économie et de l'Emploi (www.minefe.gouv.fr).

« Atlas de l'économie sociale et solidaire, en France et dans les régions », téléchargeable sur le site du Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale (www.cncres.org).

dispositif, et font l'objet d'évaluations annuelles. Celles-ci nous ont permis de constater, projet après projet, un impact non négligeable de l'innovation sociale sur la réduction de la pauvreté, indique le président, Alain Philippe. Mais l'économie sociale n'en a pas le monopole. Nous avons ainsi renoncé aux partenariats bilatéraux, qui nous mettaient en posture de guichet, pour passer à la cocréation de projets financés en multipartenariat, ouvert aux collectivités publiques et aux "capitalistes". »

Cet type d'initiatives permet d'obtenir de meilleurs résultats dans un secteur où les projets sont locaux. Dans le cadre du « plan en faveur de l'économie sociale et solidaire » conçu selon les recommandations du rapport Vercamer publié en avril, le gouvernement a attribué 100 millions d'euros du grand emprunt à l'économie sociale, sous forme de prêts aux entreprises. « Le plus efficace en termes de lutte contre la pauvreté, c'est quand l'économie sociale et les politiques publiques se rejoignent », estime Julien Damon, de Sciences Po. ■

Anne Rodier

Questions-Réponses Mesures

1 Que dit le rapport Vercamer en matière d'économie sociale ?

Le rapport de Francis Vercamer, publié en avril, émet cinquante propositions pour développer l'économie sociale et solidaire (ESS) en France. Le député centriste du Nord préconise la création de labels ESS, qui auraient pour but de mieux faire reconnaître les acteurs du secteur, avec d'une part un label de l'entrepreneuriat social et d'autre part un label de finalité sociale et solidaire.

M. Vercamer prône aussi la création d'une fondation dédiée à l'ESS qui pourrait être alimentée par des contributions volontaires, le mécénat et les dons de particuliers. Il suggère de mieux insérer

le secteur de l'ESS au sein des politiques publiques, et d'étendre les dispositifs de droit commun de soutien aux entreprises celles de l'économie sociale.

2 Que prévoit le gouvernement ?

Selon un plan de soutien à l'ESS dévoilé mardi 19 octobre, le ministère de la jeunesse et des solidarités actives a prévu d'allouer 100 millions d'euros à ce secteur dans le cadre du grand emprunt. Il promet de créer de 5 000 à 10 000 emplois par le biais de microfranchises solidaires en dix ans et projette de développer des « pépinières » de l'entrepreneuriat social.

Encore faudra-t-il que les engagements annoncés ne soient pas remis en cause après le remaniement prévu mi-novembre. ■

« Il faut faire une place à un service public rénové, partenaire de la société civile »

Jean-Louis Laville, économiste et sociologue, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

L'économie sociale et solidaire monte en puissance en France depuis une décennie. Elle emploie 2,2 millions de salariés. Comment l'expliquez-vous ?

« Ce n'est pas une exception française. C'est un mouvement qui se retrouve dans de nombreux pays. Ce fait social a une histoire originelle liée à la modernité démocratique. Depuis deux siècles, « l'associationnisme » résulte d'actions collectives mises en œuvre par des citoyens libres et égaux, se référant à un bien commun. Il faut rappeler que l'associationnisme pionnier s'était donné comme objectif, au XIX^e siècle, la lutte contre les inégalités, à l'opposé de la philanthropie qui se cantonnait au combat contre la pauvreté. Il s'agissait de s'attaquer aux causes de l'exclusion et non à ses seules conséquences. Ce message a été ensuite oublié.

Avec les progrès du système social, le XX^e siècle a été centré sur l'opposition et la complémentarité entre le marché et l'Etat. Le renouveau actuel correspond à la redécouverte de ce troisième pôle : la société civile.

Parcours

1994 Chercheur au CNRS, Jean-Louis Laville dirige *L'économie solidaire, une perspective internationale* (Hachette).
2005 Il publie *Sociologie des services* (Erès).
2006 Coauteur du *Dictionnaire de l'autre économie* (Gallimard).
2009 *L'économie sociale et solidaire aux prises avec la gestion* (Desclée de Brouwer).
2010 *Politique de l'association* (Le Seuil, 354 p., 20 €), et *The Human Economy* (Polity Press, Cambridge, 320 p.).



DR

L'économie sociale et solidaire est un ensemble complexe : associatif, mutualiste, coopératif... Comment analysez-vous cette diversité ?

En fait, trois représentations s'entremêlent. D'abord, il y a le registre de l'entrepreneuriat social, pour qui l'activité économique est motivée par des objectifs sociaux. Ensuite, il y a celui de l'économie sociale, pour lequel il convient aussi d'examiner si l'égalité juridique entre les membres est préservée dans les entreprises collectives. Enfin, l'économie solidaire est davantage liée aux mouvements sociaux, et elle a pour objectif une démocratisation de l'activité économique, la jugeant indispensable pour démocratiser la société. C'est avant tout une économie participative qui a des finalités sociales, écologiques et culturelles.

En France, l'économie solidaire vise à se faire entendre, à être reconnue et à sortir de la discrimination négative dont elle souffre aujourd'hui. C'est ce qui a été fait en Amérique latine, notamment au Brésil, en Equateur et en Bolivie

N'y a-t-il pas un risque de désengagement des pouvoirs publics dans cette évolution ?

Un discours focalisé sur le « social business » peut être le che-

val de Troie du désengagement de la responsabilité publique et de l'alignement sur l'entreprise privée. Il faut avancer progressivement et de manière réaliste, et non créer de nouvelles mythologies. Il ne faut pas idéaliser tel ou tel instrument en en faisant la réponse à tous les maux de la société.

Dans la réalité, l'entreprise sociale, l'économie sociale et l'économie solidaire sont intriquées, qui essaient ensemble de rééquilibrer l'économie dans un sens plus humain. Cette approche peut aussi faire alliance avec d'autres formes économiques marchandes plus territorialisées, plus attentives aux besoins des populations, contre un capitalisme déréglé. Elle peut aussi s'associer aux pouvoirs publics, non pas pour parer leur désengagement, mais pour co-construire des politiques publiques. L'enjeu est un nouveau modèle de développement, un projet de société qui suppose une économie plurielle, avec en particulier une place faite à un service public rénové, partenaire de la société civile.

Le modèle latino-américain – où des banques solidaires se sont fortement développées par exemple – peut-il se transposer sur le Vieux Continent ?

En Europe, il est très important de reprendre appui sur la dimension politique, au sens de la vie de la cité, afin d'institutionnaliser cette solution. Aujourd'hui comme hier, l'économie solidaire n'est pas une économie pour les pauvres. Elle s'inscrit dans un projet et une mission bien plus amples de lutte contre les inégalités, contre les atteintes à l'environnement ou pour la diversité culturelle. ■

Propos recueillis par Adrien de Tricornot

Offrez-vous une part d'avenir

L'INSA de Lyon
diplôme 900 ingénieurs/an.

78%

partent + de 6 MOIS
à l'étranger
dans l'une des 230
universités partenaires

L'INSA de Lyon, grande école publique d'ingénieur en 5 ans :

- 1^{re} école d'ingénieur post-bac en France (palmarès l'Étudiant - l'Express 2010)
- 10^e école d'ingénieur toutes catégories en France (classement l'Usine Nouvelle 2010)
- Propose 4 filières internationales
- 30% d'étudiants étrangers de plus de 100 nationalités

www.insa-lyon.fr



« Les plus pauvres paient le téléphone plus cher »

Charles-Edouard Vincent et Margault Phélip, d'Emmaüs Défi, ont lancé avec SFR une carte prépayée à bas prix

Propos recueillis par Mathias Thépot

Emmaüs Défi a lancé en 2009, en partenariat avec l'opérateur SFR, une activité de téléphonie pour faciliter l'accès des plus défavorisés à la communication. Ce projet est dirigé par Margault Phélip.

Emmaüs Défi a été créé en 2007 par Charles-Edouard Vincent, qui en est aujourd'hui responsable, et Martin Hirsch, alors président d'Emmaüs France. Le but était aussi de créer des emplois. Ce chantier d'insertion fait partie de la branche « économie solidaire et insertion » d'Emmaüs. Des personnes en difficulté y sont salariées dans des dépôts-ventes avec l'objectif de trouver un emploi traditionnel au bout de deux ans maximum.

Comment est né le projet de téléphonie solidaire ?

Charles-Edouard Vincent. La communication par téléphone mobile est aujourd'hui un élément essentiel pour rester en contact avec la société. Or, peu de chose a été fait dans ce domaine pour aider les plus démunis. Après

« Des personnes qui gagnent 700 euros par mois en dépensent 100 en téléphonie pour trois heures de communication »

avoir constaté que beaucoup de personnes qui gagnaient 700 euros par mois en dépensaient 100 en téléphonie pour seulement trois heures de communication, nous avons décidé de créer un programme de téléphonie solidaire. Ce sont souvent les plus pauvres qui paient le plus. Quand quelqu'un est surendetté, dans une situation précaire et parfois n'est plus bancarisé, il est contraint d'acheter des cartes qui coûtent trois à quatre fois plus cher que le prix des forfaits normaux !

Margault Phélip. Nous avons donc mis en place un système de cartes SIM prépayées rechargeables au tarif solidaire d'un peu moins de 5 euros de l'heure. Le dispositif est accessible pour une durée de six à dix-huit mois. L'objectif est de revenir ensuite dans des offres classiques où la person-



PATRICE NORMAND/TEMPSMACHINE POUR « LE MONDE »

ne paiera, par exemple, 50 euros par mois car nous l'aurons conseillée et orientée vers des forfaits moins chers et adaptés à son mode de consommation. C'est un coup de pouce temporaire.

Les personnes qui en bénéficient nous sont en général adressées par les travailleurs sociaux d'associations et de la Ville de Paris ; ce sont des ménages dont le budget téléphonique représente 10% à 15% de leur revenu. Le dispositif technique a été mis en place avec SFR. Nous avons déjà travaillé avec cette entreprise par le biais de bénévoles et de mécénats de compétence.

Ne craignez-vous pas que SFR participe à ce projet uniquement par souci de soigner son image ?

C.-E. V. Est-ce que nous sommes l'alibi de SFR ? Je ne le pense pas. Les choses ne sont pas blanc ou noir, ce n'est pas le gentil Emmaüs et le méchant SFR. Je pense que ça a du sens, pour les salariés de SFR, de

travailler avec nous. La contagion en interne est bonne car elle rend l'entreprise plus humaine. C'est bon pour les clients, pour les salariés et pour l'écosystème de l'entreprise.

L'Etat vous aide-t-il dans ce projet ?

C.-E. V. Non, SFR en finance aujourd'hui l'intégralité. Nous achetons la carte à un peu moins de 5 euros et la revendons au même prix.

M. P. Mais SFR ne nous impose rien, notamment en termes d'objectifs chiffrés.

Pourquoi ne faites-vous pas d'offre gratuite ?

C.-E. V. A Emmaüs, rien n'est complètement gratuit. C'est une manière de valoriser le travail des compagnons et des salariés. Si nous voulons être dans une logique de création d'emplois pérennes, qui permettent de vivre de son travail, nous ne pouvons pas être gratuits. Emmaüs Défi n'est pas dans la logique du don.

Assurez-vous d'autres services autour de cette offre ?

M. P. Ce n'est pas qu'une offre à bas coût, c'est un programme monté en fonction des besoins

que nous avons observés. Les cartes prépayées sont le seul moyen de télécommunication accessible à tous, mais les gens sont parfois perdus dans les

Parcours

Charles-Edouard Vincent
2007 Charles-Edouard Vincent cofonde, avec Martin Hirsch, Emmaüs Défi, dont il est aujourd'hui responsable.

2005 Après être passé par Netscape et SAP, il intègre Emmaüs en tant que responsable du développement.

1991 Il est diplômé de l'Ecole polytechnique, puis de l'Ecole des ponts et chaussées en 1994 et de Stanford (Etats-Unis) en 1996.

Margault Phélip

2010 Agée de 25 ans, diplômée de HEC (2008), elle intègre Emmaüs Défi en tant que chef de projet.

offres des opérateurs, ils ont des factures énormes et ne comprennent pas pourquoi. Il y a un réel manque d'information. Nous accompagnons donc gratuitement les personnes pour les aider à payer moins cher et à mieux comprendre leur facture. Certains bénéficient d'ailleurs de l'accompagnement sans nous acheter de cartes. Notre objectif est de les amener vers plus d'autonomie.

C.-E. V. A terme, si ce concept se développe, nous n'arriverons pas à satisfaire tous les besoins. Nous sommes un laboratoire, nous voulons créer un modèle que d'autres s'approprient. ■

Le mobile solidaire, un exemple venu du Sud

ENCORE au stade de l'expérimentation en France, les moyens de télécommunication solidaires ont déjà fait leurs preuves dans plusieurs pays en développement. Ainsi, le téléphone portable a connu un essor inattendu en Afrique. Il est rapidement apparu comme un substitut à l'indigence des routes et du réseau de téléphonie filaire, adaptant ses usages à la

130 adhérents à ce jour

Effectifs. Emmaüs Défi emploie 90 salariés à Paris. Le projet de téléphonie solidaire est dirigé par Margault Phélip. Un autre membre d'Emmaüs s'occupe avec elle à mi-temps de la réception des clients, de l'action pédagogique et de la vente des cartes. Quinze salariés de SFR ont apporté leur expertise technique au projet.

Clients. Depuis le lancement de l'opération test en mars, 130 personnes dans le besoin ont adhéré au programme de téléphonie solidaire d'Emmaüs Défi. Un plafond a été fixé à 4 heures de communication mensuelle.

pauvreté des populations.

Les opérateurs, conscients du potentiel du secteur, ont créé des offres répondant au mode de consommation du continent. Le téléphone portable s'est, au fil du temps, transformé en banque mobile. Les minutes de communication sont devenues une monnaie informelle, que l'on peut échanger contre de l'argent réel, moyennant une commission de 10% à 20%. Au Mali, il est possible de régler directement par téléphone sa facture d'électricité et certains de ses achats, et même d'obtenir un microcrédit.

Finalité humanitaire

Au Kenya, les opérateurs proposent des abonnements à bas prix pour les plus démunis. Le marché africain de la téléphonie mobile enregistre ainsi la croissance la plus rapide au monde depuis 2002, avec plus de 50% par an.

Ce développement fulgurant peut avoir aussi une finalité humanitaire. L'organisation non gouvernementale française Pésinet, qui œuvre en Afrique subsaharienne et plus particulièrement

au Mali, utilise les télécommunications pour réduire une mortalité maternelle et infantile élevée. Ses membres viennent directement chez les familles peser et ausculter les enfants malades. Les données sont enregistrées sur un mobile puis transmises à un serveur, que les médecins participant à l'opération peuvent consulter en temps réel. Ils s'engagent ensuite à prescrire des médicaments à prix réduits aux patients.

En Inde, le projet « Childline » a pour finalité d'aider les enfants des rues. Un numéro, le 1098, est à la disposition de tous pour avertir les pouvoirs publics ou les associations locales de situations de détresse.

En Afghanistan, le gouvernement prépare un projet pilote qui utilisera les technologies de l'information et de la communication pour donner aux agriculteurs l'accès à des informations sur les techniques agricoles, les prix et la localisation des marchés, à l'instar de ce qui a été mis en place, par exemple, en Inde ou au Bangladesh. ■

M. T.

Le Monde & **FINAN SOL**
ARGENT SOLIDARITE FINANCE ET

présentent

la première édition des

Grands Prix de la finance solidaire

Le Monde - Auditorium
80, bd Auguste-Blanqui
75013 PARIS

Judi 4 novembre 2010
à 18 heures

Le succès de la finance solidaire ouvre une voie nouvelle et prometteuse. Elle permet à des créateurs d'entreprises et d'associations à forte utilité sociale de trouver les ressources nécessaires pour développer leurs projets. L'objectif des « Grands Prix de la Finance solidaire » est de récompenser les plus remarquables.

en partenariat avec

Informations et réservations sur www.lemondepro.fr

un événement organisé par **agenceclé**